



# Brève du SNUipp n°53



## Prochains stages de formation syndicale du SNUipp-FSU 21

- **Vendredi 8 juin 2018 - Stage "SEGPA/EREA".**

Destiné aux enseignant-es de SEGPA et d'EREA, ce stage sera animé par un intervenant du secteur éducatif du SNUipp-FSU.

Le courrier de demande (voir en pièce jointe) est à adresser à l'IEN **avant le 8 mai 2018**.

- **Lundi 11 juin 2018 - Stage " Elèves porteurs de handicap, enseignant-es/ AVS : construction d'une approche commune".**

Le stage qui sera animé par Sophia Catella, membre du secteur Revendicatif du SNUipp-FSU national est destiné aux enseignant-es et aux AVS.

Le déroulé du stage vous sera communiqué prochainement.

L'absence pour participation est de droit. Les AVS, tout comme les enseignant-es seront rémunéré-es.

Le courrier de demande (voir en pièce jointe) est à adresser à l' IEN **avant le 11 mai 2018**.

## Action REP et REP+

Les enseignant-es de REP et REP+ et les organisations syndicales ont été reçus en audience auprès de la DASEN et de la secrétaire générale du rectorat jeudi 26 avril à propos des postes dédoublés de CP et CE1.

**Fin de non recevoir pour un retour à des postes "ordinaires"**, le conseil des maîtres n'est plus souverain pour la répartition des classes dédoublées.

Pourtant, le SNUipp-FSU vient de recevoir la réponse du ministère à son courrier relatif à la problématique de l'identification des classes de CP et de CE1

dédoublées en éducation prioritaire dans le cadre des opérations du mouvement des personnels du premier degré : **"Aucune consigne n'a été donnée visant à l'ouverture de postes spécifiques en classes dédoublées dans le cadre des opérations du mouvement"**.

Les collègues ne souhaitent pas en rester là et veulent se mobiliser sur une journée d'action. **Les organisations syndicales (SNUipp, SE et FO) ont déposé un préavis de grève pour jeudi 3 mai.**

Les intentions de grève devront parvenir aux IEN avant lundi 30 avril minuit (par mail), voir modèle en pièce jointe.

Contact : 03.80.73.57.17  
Adresse : 45 rue Parmentier  
21000 DIJON  
Mail : [snu21@snuipp.fr](mailto:snu21@snuipp.fr)

Permanence du lundi au  
vendredi de 9h à 18h.  
Mercredi : permanence  
téléphonique ou sur rendez-vous.

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>  
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>  
Sites nationaux : FSU : <http://www.fsu.fr>  
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>